THEME 2- LA FRANCE DANS L'EUROPE DES NATIONALITES

ACTIVITE 2 : Débat au sujet des ateliers nationaux

Compétences travaillées :
Identifier des arguments
S'exprimer à l'oral et participer à un débat

<u>Etape 1</u> : Lisez ces extraits d'articles d'historiens pour découvrir l'histoire des ateliers nationaux.

Article A

Le ministre ouvre des Ateliers nationaux à Paris et quelques autres villes. Les ouvriers sont organisés sur un mode militaire, en escouades, brigades, lieutenances, compagnies. Il est d'ailleurs prévu qu'ils servent aussi dans la Garde nationale et puisse à l'occasion participer à la répression de manifestations ouvrières !
Mais très vite, les pouvoirs publics sont débordés. Dès le mois d'avril, plus de cent mille personnes sont prises en charge sans que l'on ait des travaux à leur confier. Certaines escouades sont amenées à dessoucher des arbres d'alignement pour en replanter ou creuser des tranchées pour les reboucher ensuite !
Cette mesure se révèle coûteuse et inefficace. Qui plus est, les chantiers deviennent des foyers d'agitation révolutionnaire. La victoire des républicains conservateurs aux élections de l'Assemblée constituante, le 23 avril 1848, amène un durcissement de l'action gouvernementale et la dissolution des Ateliers nationaux le 21 juin 1848. Désespérés, les ouvriers s'insurgent.

<u>Source</u> : « 27 février 1848 : Ouverture des Ateliers nationaux », revue en ligne Hérodote.net
<u>https://www.herodote.net/27_fevrier_1848-evenement-18480227.php</u>

Article B

L'une des décisions du gouvernement provisoire animé par Lamartine, inspiré par l'esprit de fraternité des premières semaines de la révolution, a été, après la proclamation du droit au travail, l'ouverture de chantiers publics appelés Ateliers nationaux et ouverts aux chômeurs. Ces Ateliers nationaux, dirigés par le ministre des Travaux publics Marie et par Émile Thomas, un ancien centralien, qui offrent un salaire de 2 francs par jour, attirent une masse de sans-emploi accourus de province, parvenant bientôt à 40 000 fin mars, puis à 100 000 travailleurs à la fin d'avril, de moins en moins employés à des travaux de terrassement, d'élagage ou de cailloutage, de plus en plus désœuvrés. Le gouvernement doit réduire leur rémunération à 1,50 franc puis à 1 franc après le 15 mars de quoi acheter le strict minimum de survie. A l'Assemblée, des orateurs protestent contre le coût de ces Ateliers et contre la propagande socialiste qui y a cours. La majorité des élus se convainc de la nécessité de leur dissolution. Le 15 juin, le rapporteur de la commission ad hoc, le comte de Falloux, estime qu'il faut en finir. Le 21 juin, Le Moniteur universel, journal officiel, publie un arrêté selon lequel les ouvriers de 18 à 25 ans devront s'enrôler dans l'armée, et les autres se tenir prêts à quitter la capitale pour exécuter des travaux dans les départements. Les faubourgs s'agitent. Une délégation est reçue par le ministre Marie, qui répond : « Si les ouvriers ne veulent pas partir en province, nous les y contraindrons par la force, entendez-vous ! »

<u>Source</u> : Michel Winock, « Juin 1848. Révolution des prolétaires », *L'histoire*, n°404, octobre 2014.

Article C

"Il nous faudrait plusieurs volumes pour faire l'historique des Ateliers nationaux, de ce mélange d'hommes de toutes les professions, où on voyait travailler les terrassiers pêle-mêle avec les bijoutiers et tous les ouvriers en chambre", de ces "hommes affamés", de "tous ces malheureux réduits à la dernière des misères", dira Martin Nadaud, un maçon de la Creuse monté à Paris. Plusieurs dizaines de milliers de chômeurs battent alors le pavé parisien, et les recrutements vont bon train. Deux semaines après leur création, les Ateliers accueillent déjà 14 000 ouvriers quand les autorités n'en avaient prévu que 10 000. On leur confie le déblaiement des barricades des journées de février et des tâches de terrassement dans Paris.
Au début, les pouvoirs publics envisagent de leur confier des travaux d'amélioration de la navigation sur l'Oise, la préparation de la voie ferrée Paris-Clamart, le prolongement de la ligne de chemin de fer de Sceaux à Orsay... Des ouvriers, mieux payés par l'Etat que par leur patron, s'y engagent, comme des provinciaux montés à Paris. La machine s'emballe très vite : les ateliers comptent 28 500 personnes fin mars, 99 000 fin avril, 117 000 le 15 juin, alors que le gouvernement a décidé depuis un mois d'arrêter les "embauches". A mesure que les effectifs enflent, l'inoccupation gagne et les ateliers se transforment en un vaste système d'assistance coûteux et improductif. Pour les modérés, ces ouvriers désœuvrés ne peuvent que nourrir la sédition.
[…] La majorité modérée de l'Assemblée constituante élue le 23 avril décide d'en finir avec des structures dont le coût pour les finances publiques ne cesse de croître, malgré la réduction à 1,50 franc, puis à 1 franc, de l'aide accordée aux ouvriers. Le comte de Falloux, légitimiste élu le 23 avril, mène la charge contre les Ateliers, "grève permanente et organisée" qui risque de coûter à l'Etat 45 millions de francs l'an. Pour justifier leur fermeture, il invoque les ouvriers eux-mêmes, "qui attendent de la République un emploi de leurs facultés qui les relève à leurs propres yeux, au lieu d'une oisiveté honteuse, d'une occupation dérisoire et d'une rémunération insuffisante". […]
Alors que des voix se sont élevées pour une fermeture progressive, le 21 juin, un décret les supprime brutalement. Le gouvernement signifie aux délégués ouvriers qu'il est prêt à user de la force pour les éloigner de Paris. […]

Le 23 juin commence l'insurrection qui va ensanglanter l'est de la capitale, quartiers de l'atelier et de la boutique. La liquidation des Ateliers nationaux a déclenché le mouvement, mais ses ouvriers sont sans doute minoritaires sur les barricades de juin. Les combats de rue durent jusqu'au matin du 26 juin. La répression fut menée par le général Cavaignac, ministre de la guerre, qui y gagnera le surnom peu flatteur de "prince du sang". La République a tiré sur le peuple : les trois jours d'émeutes se solderont par plus de 5 000 morts (dont 4 000 insurgés), 11 000 arrestations et 4 300 déportations, notamment en Algérie. »

Source : Jean-Michel Bezat, « Les Ateliers nationaux, du travail pour tous », *Le Monde*, 23 mars 1998, p. 14

Etape 2 : Voici deux discours d'acteurs politique de premier plan de la Seconde République. Ils s'opposent sur la question des ateliers nationaux. Repérez la position de chacun et remplissez le tableau ci-contre pour mettre en évidence le point de vue de chacun et comprendre le débat de l'époque.

Doc. 1- Discours de Victor Hugo le 20 juin 1848 à l'Assemblée Nationale

« Je dis donc que ce qu'il y a de plus clair jusqu'à ce jour dans les ateliers nationaux, c'est une énorme force dépensée en pure perte ; et à quel moment ? Au moment où la nation épuisée avait besoin de toutes ses ressources, de la ressource des bras autant que de la ressource des capitaux. En quatre mois, qu'ont produit les ateliers nationaux ? Rien.
Je ne veux pas entrer dans la nomenclature des travaux qu'il était urgent d'entreprendre, que le pays réclamait, qui sont présents à tous vos esprits ; mais examinez ceci : d'un côté une quantité immense de travaux possibles, de l'autre côté une quantité immense de travailleurs disponibles, et le résultat ? Néant ! Néant, je me trompe ; le résultat n'a pas été nul, il a été fâcheux. Fâcheux doublement, fâcheux au point de vue des finances, fâcheux au point de vue de la politique. […]
Paris a le privilège d'établir à certaines époques, souverainement, brusquement quelquefois, de grandes choses : la liberté de 89, la République de 92, Juillet 1830, Février 1848 ; et ces grandes choses, qui est-ce qui les fait ? Les penseurs de Paris qui les préparent, et les ouvriers de Paris qui les exécutent. Voilà pourquoi je veux que l'ouvrier de Paris reste ce qu'il est : un noble et courageux travailleur, soldat de l'idée au besoin, de l'idée et non de l'émeute, l'improvisateur quelquefois téméraire des révolutions, mais l'initiateur généreux, sensé, intelligent et désintéressé des peuples. C'est là le grand rôle de l'ouvrier parisien. J'écarte donc de lui avec indignation tout ce qui peut le corrompre. De là mon opposition aux ateliers nationaux. Il est nécessaire que les ateliers nationaux se transforment promptement d'une institution nuisible en une institution utile. »

Doc. 2- Discours d'Alphonse de Lamartine le 14 septembre 1848 à l'Assemblée Nationale

« Le surlendemain de la révolution de février, au moment où le peuple venait de renverser un trône et d'élever la République, ce peuple encore ardent, justement fier de la victoire qu'il venait de remporter […] vint devant le Gouvernement provisoire. [Certains] nous demandaient l'organisation du travail[1].
Que leur répondîmes-nous, Messieurs ? […] Que nous entendions par droit au travail […] le droit pour tout individu vivant sur le territoire et sous l'empire des lois bienfaisantes de la République de ne pas mourir de faim, non pas le droit à tout travail, mais le droit à l'existence, la garantie des moyens d'existence alimentaire par le travail fourni au travailleur, dans le cas de nécessité absolue, de chômage forcé, aux conditions déterminées par l'administration du pays […].
Les Ateliers nationaux ne furent pas autre chose que l'entrepôt secourable et momentané de cette immense population souffrante de Paris […]. »

1. Programme politique proposé par Louis Blanc dans lequel, notamment, la grande industrie et les chemins de fer sont placés sous la responsabilité d'associations qui en garantissent la propriété collective.

s'oppose aux ateliers nationaux

Citations donnant l'avis de l'orateur sur les ateliers nationaux	**Reformulation de ces idées sous la forme d'arguments concis et clairs**	**Explications supplémentaires grâce aux articles d'historiens étudiés dans l'étape 1**

défend les ateliers nationaux

Citations donnant l'avis de l'orateur sur les ateliers nationaux	Reformulation de ces idées sous la forme d'arguments concis et clairs	Explications supplémentaires grâce aux articles d'historiens étudiés dans l'étape 1